

Des complexes qui coûtent cher

La priorité agro-industrielle dans l'agriculture camerounaise

BAPTISÉES complexes agro-industriels, les plantations postcoloniales sont demeurées pour l'État camerounais un des piliers de son développement agricole, malgré un discours résolument paysan. 60 % des investissements nationaux leur ont été consacrés durant le 4^e plan quinquennal. Comment en est-on arrivé à cette situation paradoxale d'un développement agricole sans les paysans ? S'agit-il d'une soumission à un modèle agricole technicien ? Cette voie a-t-elle été choisie faute de « paysannerie » dans certaines régions, ou l'a-t-elle été dans quelques sous-espaces en raison des faibles capacités de la population à peser sur la politique étatique ? A quels types de problèmes « nationaux » ce modèle de production agricole est-il censé apporter une réponse adaptée en volume, en qualité et en temps opportun ?

La question de fond qui se pose tourne autour de la dialectique entre développement des campagnes et développement étatique et national dans le cadre d'une politique agricole définie par certains acteurs sociaux privilégiés. Dans la conjoncture de crise de l'économie marchande, l'objectif de « recentrage », souvent avancé, implique-t-il un développement rural et national séparé ou conjoint ? L'exemple du Cameroun, en avance sur le discours, s'avère intéressant pour faire progresser la réflexion en la matière.

Développement agricole par le « haut » et par le « bas » : quelques jalons d'un débat

Le phénomène des plantations coloniales n'a pas disparu, il s'est travesti, diversifié et reconstruit. Il a subi un *lifting* dans sa mise en œuvre technologique : introduction de nouvelles variétés végétales à haute potentialité, utilisation plus intensive et plus judicieuse d'intrants (engrais et pesticides), mécanisation, techniques de conservation des sols et de gestion de la main-d'œuvre, etc. Cette agriculture hautement spécialisée et dépendante de pôles d'innovation technique forme un tout et ne saurait avoir quelque chance d'accroître les rendements que par l'utilisation intégrale de la panoplie technologique proposée.

A ce credo technique des agronomes de station (1) sont venues s'ajouter les « règles » tirées de l'économie classique : économies d'échelle justifiant la dimension des exploitations agricoles, avantages comparatifs permettant une implantation optimum, maîtrise indispensable de la filière pour valoriser au mieux le produit agricole. Au plan socio-politique, les marges de « risques » à assumer dans ce modèle de production ont été rapidement perçues par les différents partenaires : confrontations avec les usagers et propriétaires de l'assise foncière nécessaire, conflits sociaux inévitables avec une « force de travail » difficile à recruter et payée marginalement pour dégager des profits, difficile contrôle par l'État postcolonial d'enclaves de production de firmes capitalistes autonomes et tournées vers l'extérieur. Autant de contraintes et de risques qui auraient dû décourager, mais qui expliquent les dérives actuelles du modèle de production colonial.

A écouter les géographes de l'école tropicaliste (2), il serait vain d'attendre une agriculture pérenne et une intensification des cultures des paysanneries africaines s'il n'y a pas de contrainte

(1) Il y a lieu de distinguer les agronomes qui ne perçoivent leurs pratiques et leur savoir qu'à travers les seules expérimentations dans le milieu artificiel que sont les stations et ceux qui travaillent essentiellement dans le « milieu réel », c'est-à-dire parmi les producteurs familiaux ruraux, retrouvant ainsi une tradition amorcée par R. Porteres dans les années cinquante.

(2) La géographie humaine sous les tropiques n'a que peu développé des analyses de type tiers mondiste, si l'on met à part les travaux d'Y. Lacoste. Vivant à l'écart des débats de l'ère postérieure à l'indépendance, elle s'est largement consacrée au

« milieu » rural dans des analyses de type régional ou micro-spatial. Cette orientation est due à la personnalité de P. Gourou qui a imprégné directement ou indirectement les géographes tropicalistes français. Les travaux menés sous cette impulsion ont abouti à une appréciation empirique des systèmes agraires africains, fondée sur une observation de terrain de longue durée, qui situe l'objet de la géographie dans les relations civilisations/milieu naturel transformé et rarement dans les relations des lieux entre eux. Elle apporte ainsi une mine de faits concrets susceptibles de remettre en question les schémas des développeurs.

spatiale car « l'intensif nourrit, alors que l'extensif rapporte » (3). Ces mêmes géographes ne soulignent-ils pas qu'il n'y a de prospérité économique que dans l'inégalité en raison de ce qu'ils appellent l'efficacité différentielle des « techniques d'encadrement » (4) ! Pour en rester au Cameroun, la « civilisation bamileké » leur apparaît comme l'exemple même de la réussite économique (5). Trois appréciations implicites parcourent ce discours qui se veut l'interprète des logiques paysannes :

- les « ressources » foncières et pédologiques sont suffisantes en Afrique noire pour y puiser encore en fonction des besoins des différents acteurs (pas de crainte à avoir pour les « générations futures » !)
- la prise en charge du progrès agricole dans le cadre de l'économie marchande se réalise souvent là où existe ce « dynamisme » qui fait la fortune des Bamileké (le « développement » est nécessairement inégal).
- les processus de développement pour respecter les choix de société des populations ne peuvent que se situer dans ce « temps long » cher aux historiens de l'école des *Annales* (6) (pas de précipitation, messieurs les développeurs !).

Il n'est pas ici dans notre dessein de discuter au fond les hypothèses du référent tropical. Dans la mesure où il esquisse des perspectives de « modernisation » possible dans un cadre politique

(3) P. Péliissier, « Le paysan et le technicien : quelques aspects d'un difficile face-à-face », in : *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale*, Paris, ORSTOM, 1979, p. 5. Le différent géographe/agronome se trouve être dans l'ordre d'importance des facteurs de production (terre, travail) : *Le mémento de l'agronome* (Paris, Coopération et développement, 1980, p. 1327) place la terre en facteur de production prioritaire, ce que contestent les géographes.

(4) P. Gourou distingue deux séries de techniques dont l'articulation constitue le « cœur » de ce qu'il nomme civilisation : techniques de production et techniques d'encadrement (techniques des relations entre les hommes, techniques d'organisation de l'espace), in : *Pour une géographie humaine*, Paris, Flammarion, 1973, p. 12.

(5) P. Péliissier dans sa préface à l'ouvrage de J.-L. Dongmo (*Le dynamisme bamileké*, Yaoundé, CEPER, 1981), décrit

la « réussite économique » des Bamileké en ces termes : « Aux ruptures et aux déchirements si souvent décrits, l'analyse qui nous est offerte oppose la conception vécue de bouleversements dominés, d'un dynamisme collectif orienté vers le progrès économique qui n'est pas synonyme d'anonymat culturel, d'un appétit de promotion individuelle qui n'est comblé que s'il reçoit la double consécration de la réussite financière et des hiérarchies traditionnelles, du monde des affaires et de celui des ancêtres. »

(6) La « nouvelle histoire » doit à F. Braudel la priorité qu'elle accorde au temps long dans la dialectique du temps (F. Braudel, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969, pp. 41-83). Cela a pour effet de gommer conflits et contradictions qui ressortent dans le temps court qui peut être aussi le temps fort du changement social.

et idéologique qui n'est pas remis en cause (7), il a un impact réel depuis que tout le monde s'accorde sur le constat d'échec de nombre de projets de développement, mais diverge sur les « leçons » à en tirer. En témoigne clairement le consensus explicite rencontré par les objectifs de développement « autocentré » dans nombre de conférences africaines depuis le plan d'action de Lagos (1980). Toujours est-il que l'école tropicaliste de géographie a souligné les malentendus « entre deux logiques de l'utilisation du sol en Afrique tropicale » et montré que la stratégie des paysannes était « à la fois défensive (refus de ce qui menace l'identité sociale et la liberté de décision) et offensive (détournement des moyens modernes par rapport aux objectifs "affichés") » (8).

Au total et en schématisant, le développement rural sur le plan instrumental continue, aux yeux de ses metteurs en scène, de venir toujours d'en haut et de l'extérieur des sociétés concernées. Il peut se faire sans les « paysannes » (agriculture salariée ou élevage hors sol), contre elles (multiples expériences d'« encadrement » et de « vulgarisation » agricole, assorties de contraintes plus ou moins directes) ou avec elles (scénarios tentés avec plus ou moins de bonheur par certains intervenants). Il peut aussi combiner les méthodes pour essayer de sortir des impasses habituelles des « modernisations » hâtives. N'oublions pas ici que les solutions proposées à l'Afrique francophone ont été expérimentées dans l'agriculture française qui a vu la « fin des paysans » selon H. Mendras (9).

Tels sont rapidement esquissés les termes d'un débat réactualisé parmi les opérateurs du développement rural. Il pose des questions sur le champ du développement réduit ici aux *actions* dites de développement, sur sa nécessité, son objet véritable, sa spécificité tropicale... Il interpelle aussi la théorie économique sur nombre de ces affirmations. Il habille enfin les stratégies d'acteurs sociaux et il s'articule sur des positions de pouvoir qui en pervertissent le contenu. Il repose le lancinant problème de l'État, nécessité instrumentale. Prenons garde cependant : le jugement ultime ne sera-t-il pas conditionné par une adhésion à une philosophie de l'histoire, une certaine conception du progrès ou à un relativisme culturel avancé ?

(7) La thèse tropicaliste est celle de l'adaptation du progrès technique aux conditions du milieu écologique et aux « genres » de vie, en fonction de l'« ouverture » de chaque société et des opportunités d'acceptation de l'innovation. Pas de refus du développement au nom d'une identité culturelle à préserver, mais rejet d'une modernisation hâtive par les voies de la

technique ou d'un changement social brutal.

(8) G. Sautter, « Dirigisme opérationnel et stratégie paysanne, ou l'aménageur aménagé », *L'Espace géographique* 4, 1978, p. 233.

(9) E. Pisani, actuel commissaire au Développement à la CEE, joua un rôle certain dans ce processus.

Le projet camerounais, ses enjeux et ses contradictions (1960-1980)

La politique agricole camerounaise s'écrit dans des textes — les quatre plans quinquennaux — chargés de mobiliser essentiellement les capitaux nécessaires auprès des bailleurs de fonds étrangers. Elle se dit dans les discours et les mots d'ordre à l'usage des militants du « parti unifié » chargés de canaliser la dynamique sociale, lors des congrès de l'Union nationale camerounaise. Elle s'insère dans un territoire diversifié (la « synthèse de l'Afrique » !) par les ressources agricoles exploitées et un effort de modernisation colonial très fortement différencié dans l'espace. Elle ne peut ignorer les particularités écologiques de chaque région, sans nécessairement en tirer parti, les antécédents coloniaux comme les différents systèmes d'exploitation mis en œuvre par les sociétés camerounaises.

Cette politique s'est toutefois mise en place dans un contexte de guerre civile (1955-1962), d'alliances tactiques pour maîtriser l'appareil d'État, s'y maintenir, intégrer à l'espace national le Cameroun sous mandat britannique (1958-1972). Le particularisme régional et le sentiment d'appartenance ethnique furent plus ou moins muselés avec les positions de pouvoir qui y étaient attachées en fonction des obstacles ou des atouts qu'ils représentaient pour le régime Ahidjo. Utilisant les pouvoirs « périphériques » — anciennes et nouvelles élites — pour parvenir à ses fins, le régime sut habilement détourner du domaine politique les notables usés ou portant ombrage, et les inviter à trouver des moyens d'accumulation dans le développement agricole : l'intérêt des Lamibé du Nord pour le coton, l'insertion de telle ou telle personnalité anglophone de l'indépendance dans le système coopératif ou agro-industriel, les abus tolérés dans le Centre-Sud dans la collecte du cacao peuvent s'expliquer ainsi.

Concernant les 3/4 de la population active, contribuant pour plus de 70 % aux recettes en devises avant l'arrivée de la manne pétrolière, alimentant pour près de 40 % le budget de l'État, l'agriculture constitue un secteur stratégique pour construire l'État et l'économie nationale. L'office de commercialisation des produits d'exportation (ONCPB) avait une masse financière égale à la moitié du budget national et disposait de réserves se montant à 45 milliards de F CFA au 1^{er} juillet 1978 (10). Enfin, 2/3 à 3/4 des prélèvements effectués sur le secteur agricole servaient à financer d'autres activités (11).

(10) Direction des études et projets, *Perspectives de développement pour l'an 2000 (esquisses), sous-secteur agricole*, Yaoundé, Ministère de l'Agriculture, p. 4.

(11) Ministère de l'Agriculture, *Bilan diagnostique du secteur agricole de 1960 à 1980*, Yaoundé, 1980, p. 68.

On n'est donc pas surpris de voir le thème de la « révolution verte » (introduit par le président Ahidjo à Buea en 1972) occuper une place de choix sur le front idéologique aux côtés des autres thèmes du « libéralisme planifié » et du « développement auto-centré » (qui signifie, en terre camerounaise, « développement du peuple par le peuple »), avancés respectivement à Bafoussam en 1965 et à Douala en 1975. Le premier plan quinquennal misait sur l'encadrement du monde rural et sur l'investissement humain. Dès 1963, on constatait que « les structures anciennes d'encadrement du monde rural se sont dégradées par suite de l'insuffisance, de l'incompétence et parfois de la malhonnêteté des cadres. Les formules permettant aux paysans de prendre en charge leur propre développement n'ont pas été trouvées » (12). Ce choix imposé par les circonstances — la crédibilité du régime Ahidjo n'était pas de nature à mobiliser les financiers — ne fut pas renouvelé. Si le quatrième plan (1976-1981) souhaite pieusement augmenter le revenu de l'exploitant familial, il fixe clairement trois autres objectifs à atteindre : l'amélioration de la balance des paiements, l'approvisionnement urbain et la limitation des importations alimentaires, le soutien de l'essor industriel.

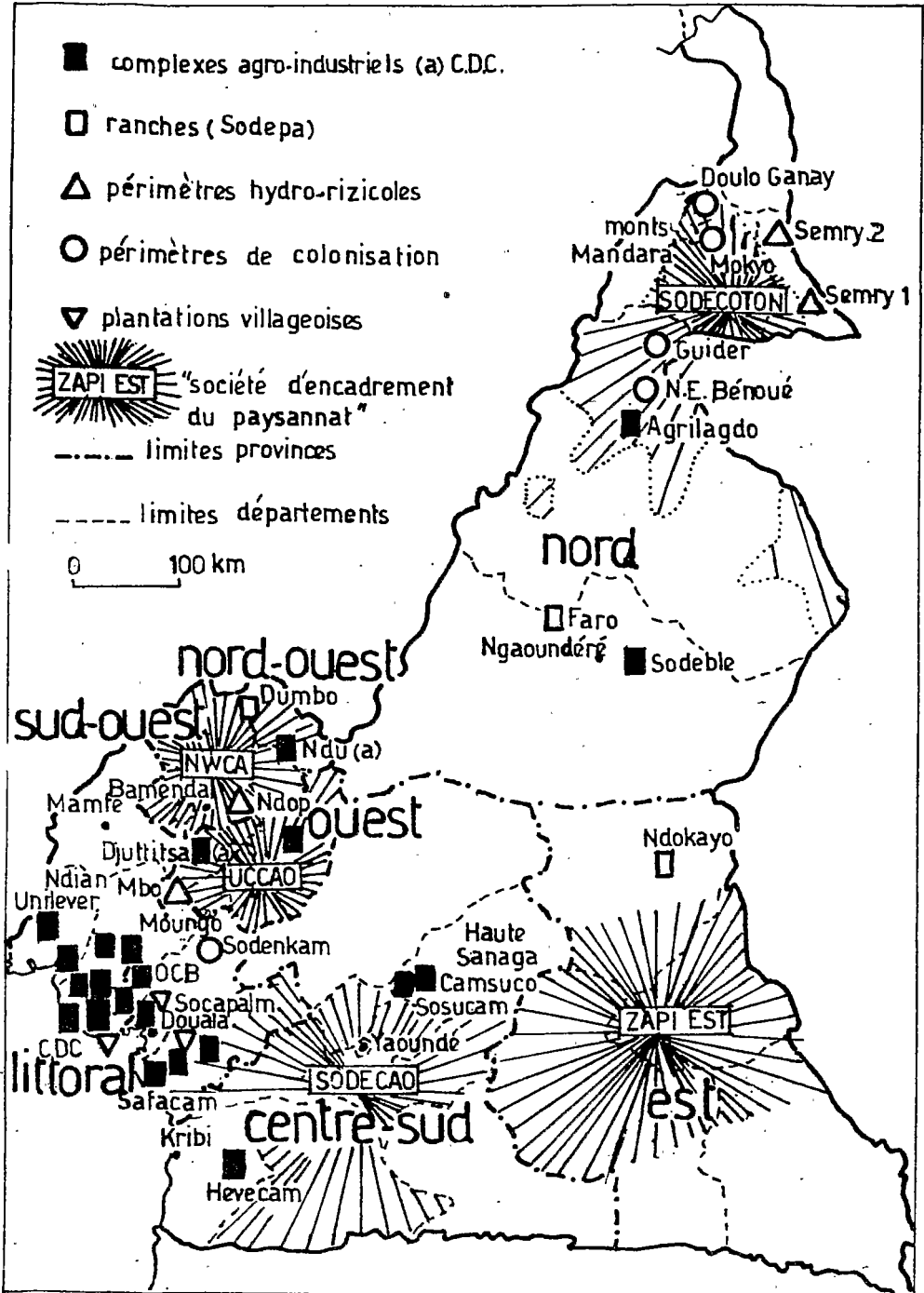
Les actions de développement menées par l'État camerounais furent orientées cependant dans deux directions, selon le Ministère de l'Agriculture de Yaoundé : l'encadrement de 10 % du maximum des exploitations paysannes et la création de blocs agro-industriels *ex nihilo*. La politique des prix au producteur confirme ce décalage entre le discours et la pratique, puisque le pouvoir d'achat du kg de produit acheté aux producteurs (cacao, café, coton) a été jusqu'en 1976 inférieur à ce qu'il était en 1960 (13). Par contre, les prélèvements de l'État s'étaient accrus pour atteindre 50 % pour le café Robusta et le cacao et 35 % pour le café Arabica.

De fait, le projet camerounais de développement agricole reflète des stratégies faciles à identifier pour mettre l'agriculture au service prioritaire du développement de l'appareil d'État et des catégories urbaines qui en vivent. L'orientation des investissements dans l'espace rural, comme la politique de bas prix du riz importé ou celle des offices vivriers ne font que traduire ce parti pris. Il véhicule aussi des présupposés tenaces : « le poids de la mentalité traditionnelle qui se manifeste par l'inertie de la plupart des paysans réduit l'efficacité des actions de modernisation » écrit un universitaire camerounais dans un ouvrage scolaire (14) !

(12) Ministère des Finances et du Plan, *Rapport général sur l'exécution du premier plan quinquennal*, Yaoundé, 1963, p. 48.

(13) Direction des études et projets, *Perspectives... op. cit.*, p. 15.

(14) Atlas Jeune Afrique, *République Unie du Cameroun*, Paris, 1979, pp. 49-50.



DÉVELOPPEMENT « NATIONAL » (1960-1980) : PRINCIPAUX POINTS D'APPUI

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), pourtant financier de poids dans le Cameroun d'aujourd'hui, reconnaissait en 1975, dans son jargon, un taux de rentabilité interne plus élevé aux projets de « paysannat familial traditionnel » qu'aux plantations industrielles (15).

Le projet camerounais se différencie spatialement et techniquement en fonction des opportunités économiques et des contraintes écologiques, mais aussi des structures socio-politiques et des antécédents historiques. Des stratégies régionales de développement existent dans les quelques cas où un opérateur du « haut » (SODECOTON, ZAPI dans le nord et l'est) ou une fédération de coopératives (UCCAO, NWCA dans l'ouest et le nord-ouest) (16) démontrent leur efficacité économique dans la production d'une culture d'exportation. Le projet essaie d'éviter les « gouffres à subventions ». Ailleurs, il reste insulaire, s'appuyant sur un atout et en négligeant d'autres. Tout cela paraît en définitive désordonné, contradictoire et renforce les inégalités (cf. carte).

Ce projet emboîte souvent le pas au dessein colonial : aménagement des vallées inondables et des bas-fonds (Logone, plaines de Ndop ou des Mbos), colonisation des plaines sous-occupées pour des raisons historiques (Diamaré, Haut Nkam), rénovations des plantations industrielles à marché rétréci (bananeraies du Mounjo et du mont Cameroun) ou développement des cultures d'exportation (cacao, café, coton, etc.). Il néglige totalement les espaces enclavés, vides d'hommes ou difficiles d'accès, mais n'intervient qu'indirectement et prudemment dans les sous-espaces denses ou comportant de solides structures socio-politiques pré-coloniales. Il s'est offert le luxe d'expérimenter, dès 1965, une approche « intégrée » du développement rural dans l'est du pays, mais en laissant cette initiative isolée.

Là où il n'esquive pas la confrontation avec les autorités « périphériques » et où il ne s'appuie pas sur elles, le projet édifie des points d'appui insulaires pour le développement national. L'arrière-pays côtier, de Kribi à Ndiang, melting-pot ethnique et terrain d'élection des plantations coloniales, en constitue avec la haute Sanaga l'espace privilégié. Dans ce cas, le projet a cherché des réponses aux deux problèmes auxquels il était confronté : la recherche de devises, la limitation des importations alimentaires, liées à la forte croissance des nouvelles consommations urbaines (+ 19 % par an pour le riz !).

(15) BIRD, Mission économique au Cameroun, *Le secteur rural*, 1975, p. 17.

(16) SODECOTON : Société de développement du coton (« encadrement » de 100 000 exploitations environ) ; ZAPI : Zones d'actions prioritaires intégrées de

l'Est (« encadrement » de 13 000 exploitations) ; UCCAO : Union des coopératives de café Arabica de l'Ouest (regroupant 50 000 planteurs) ; NWCA : North West Cooperative Association (regroupant 20 000 planteurs).

Les exploitations familiales agricoles marchandes n'ont obtenu l'accroissement de leur pouvoir d'achat que par le biais des productions vivrières écoulées sur les marchés urbains ou régionaux, comme l'indiquent les enquêtes agricoles fiables. Autant dire que le développement au profit des ruraux est réalisé seul ou parfois contre les projets de l'État visant à contrôler la commercialisation du vivrier. Là où une stratégie de développement aurait pu être imaginée pour aider des populations ayant atteint les limites de leurs possibilités avec les techniques qu'elles mettent en œuvre, rien n'a été proposé pour sortir d'une agriculture marginale de survie (massifs des Mandara) (17) si ce n'est l'émigration proche ou lointaine. Les exemples d'adoption d'innovations — celles des *Credit Unions* dans le nord-ouest par exemple (18) — sont le reflet d'initiatives échappant largement, au départ, à l'action de l'État.

Des complexes agro-industriels à l'agriculture contractuelle

L'essor du système agro-industriel traduit la mainmise progressive et étroite de l'industrie et de la distribution sur la production agricole pour s'assurer du contrôle total ou partiel des opérations aboutissant au produit vendu sur un marché potentiel ou existant.

Dès lors que les moyens de production (intrants et matériels agricoles) et les industries de transformation (conserveries, huileries, abattoirs, surgélation, etc.) interviennent dans une filière agro-industrielle, ils impliquent des capitaux importants et des intervenants extérieurs qui contrôlent la technique nécessaire (19). L'agriculture camerounaise s'introduisant de plus en plus dans l'économie marchande et le consommateur, surtout urbain, modifiant ses exigences, on ne s'étonnera pas de noter une progression du système, sous l'effet aussi des firmes transnationales soucieuses de diversifier leurs implantations. Le système agro-industriel, qui s'attribue la maîtrise de la demande, peut prendre des formes variées sur le terrain selon le type de marché à satisfaire, le degré de technicité nécessaire à la production, le savoir-faire reconnu aux paysanneries du secteur d'intervention, les atouts, contraintes et compromis socio-politiques à prendre en compte.

(17) J. Boutrais, *Une histoire régionale du développement rural : le nord du Cameroun*, AMIRA, note de travail n° 42, 1982, pp. 125-130.

(18) G. Courade, « Réussite coopérative et développement rural dans un secteur retardé : le cas des Grassfields du Bamenda (Cameroun anglophone) », in *Le fait coopératif et mutualiste*, Limoges, 1983,

pp. 377-378. Il s'agit du développement rapide d'un réseau de mutuelles d'épargne et de crédit répondant aux besoins vitaux de la population rurale.

(19) M. Bruneau, J.-M. Imbernon, « Le système agro-industriel et l'agriculture contractuelle dans les campagnes du Tiers monde », *L'Espace géographique* 3, 1980, pp. 211-222.

Unilever, au Cameroun, assure l'intégration totale de la filière par le contrôle des unités de production et de transformation. La firme capitaliste peut s'associer à l'État pour la mise en place d'une unité intégrée dans le cadre d'une association : elle apporte son savoir-faire, l'État, son contrôle de l'espace et de la population, et les financiers internationaux, l'essentiel du capital. C'est la situation de nombre de complexes agro-industriels des années soixante-dix : CAMSUCO, HEVECAM, SODEBLE (20). Parfois, l'État devient directement opérateur : à la CDC ou à la SOCAPALM, par exemple (21). Enfin, la firme capitaliste peut avoir avantage à ne conduire sur place que les opérations industrielles et la distribution : cas des brasseries, fort nombreuses, et des minoteries.

L'autre formule, qui se développe, est l'agriculture contractuelle. Elle associe par convention des producteurs agricoles petits et moyens à une entreprise privée ou publique qui leur fournit des moyens de production, des prestations de service, du crédit, un aménagement, la transformation ou l'écoulement d'une production. Les producteurs s'engagent en contrepartie à respecter certaines normes de production... et à rembourser l'entreprise. Il faudrait parler ici de système agro-financier, tant la dépendance s'affiche en termes monétaires. L'endettement sert même d'outil de modernisation dans les périmètres de colonisation ou hydro-rizicoles, avec un succès plus ou moins mitigé (plaine de Logone : SEMRY I et II). La firme BASTOS cependant utilise cette formule sans intervenir dans la conduite d'ensemble de l'exploitation pour la culture du tabac. Le succès de l'association bloc industriel/plantations villageoises dans le projet SODEPALM de basse Côte-d'Ivoire a trouvé au Cameroun des adeptes de cette « stratégie hybride » (selon l'expression de G. Sautter) autour des complexes agro-industriels : CDC, SOCAPALM et PAMOL (Unilever) s'orientent dans cette direction sans se hâter.

(20) La Cameroon Sugar Company (CAMSUCO) a été créée en 1975 pour développer un complexe sucrier de 15 000 ha dans la région de Mbandjock. L'État camerounais maîtrise 87 % du capital social. HEVECAM (Hévéa-Cameroun) est chargé de la mise en place d'un ensemble agro-industriel de 18 000 ha dans la région de Kribi (Niète). Société constituée en 1975, elle appartient en totalité aux pouvoirs publics. L'opérateur est De Rivaud et Terres Rouges d'Indochine par le biais de sa filiale camerounaise SAFACAM. Le financement est assuré par l'aide multilatérale et la France.

(21) La Cameroons Development Corporation (CDC) a repris en charge les plantations allemandes du mont Cameroun créées avant 1914. Société d'État gérée par des Camerounais, elle constitue le « poids lourd » du secteur agro-industriel avec plus de 40 000 ha plantés. La SOCAPALM, Société camerounaise de palmeraies, société à capitaux publics, est chargée de réaliser en territoire francophone les objectifs du plan palmier : 22 000 ha en 5 domaines agro-industriels et 2 000 ha en plantations villageoises.

La politique agricole de l'État camerounais n'a pas été monolithique durant vingt ans, bien au contraire. Si les tentatives de développement intégré (type ZAPI de l'est) n'ont pas eu de suite, des options politiques se sont dissimulées derrière des débats techniques... comme il est fréquent en « régime présidentiel de parti unique ». Si le développement agricole ne se fait pas au profit des ruraux, il peut se réaliser soit au bénéfice de l'État, soit pour enrichir ceux qui ont une position de pouvoir bureaucratique, une classe marchande en voie d'émergence ethniquement identifiée, ou encore des firmes capitalistes étrangères. Bien que l'option capitaliste ait été affirmée, la politique vis-à-vis du capital étranger ne fut jamais très accueillante : désengagement de firmes agro-industrielles comme Lipton ou Cadbury and Fry, découragement de Del Monte par exemple. Le Cameroun n'est pas le Libéria, même si le code des investissements est favorable aux investisseurs étrangers.

De fait, deux lignes contradictoires ont prévalu, exerçant leurs effets séparément, puis de concert : la création d'un capitalisme d'État fort et le dégageant d'une source d'enrichissement pour la classe bureaucratique, mais aussi commerçante (la ligne bamileké ?). De 1965 à 1975, tous les efforts ont porté sur la première ligne, sous l'égide d'un « grand » Ministère du Plan ; depuis, une option plus ambivalente a cours sous l'impulsion du Ministère de l'Agriculture, devenu celui du Développement rural. La peur du « dynamisme bamileké », d'un côté, le souci de favoriser l'enrichissement de la classe bureaucratique et de limiter les risques financiers pris dans les grandes fermes d'État, de l'autre, ont joué. Toujours est-il que la « stratégie paysanne » est devenue à la mode, avec un poids plus grand de la BIRD et de l'US-AID par rapport à l'aide française. Il est cependant difficile de démêler les intérêts contradictoires des groupes de pression qui ont fait pencher le compromis en leur faveur. Mais il est certain que cela pourrait concourir à la transformation d'une élite d'origine variée en classe économiquement dominante.

La politique du capitalisme d'État a triomphé entre 1965 et 1975 grâce à l'action de la SNI et de la Cameroon Development Corporation (CDC). La Société nationale d'investissement (SNI), créée en 1963, s'est avérée le bras séculier de cette politique en participant au capital des nouveaux complexes agro-industriels : canne à sucre (1964, 1975), palmier à huile (1968), hévéa (1975), blé (1975).

La montée en puissance de la CDC, grand groupe étatisé par les Britanniques en 1946, s'est faite en deux temps : substitution du palmier à huile et de l'hévéa aux bananeraies (1967-1974), extension de la surface cultivée en blocs industriels et plantations

TABLEAU I
LES EMPIRES AGRO-INDUSTRIELS ÉTATIQUES EN 1979 (22)

Cultures	Entreprises	Prêts milliards F CFA	Surfaces			Production		Emplois
			A développer	Plantées	En production	En tonnes	Valeur	
Palmier à Huile	CDC SOCAPALM	10	17 200	16 632	14 972	19 171	2,5	5 700
		20	22 400	18 332	11 161	12 241	1,6	5 500
Hévéa	CDC HEVECAM	(1)	22 100	14 395	9 199	11 615	2,2	8 900
		7,7	18 000	4 200	—	—	—	2 500
Bananier	CDC OCB	—	700	637	587	14 718	0,8	1 645
		1,5	1 650	1 600	1 530	30 000	1,6	3 000
Théier	CDC	2,2	1 450	948	824	2 015	1,3	3 300
Blé	SODEBLE	5,2	50 000	4 850	4 500	104	0,08	600
Canne à sucre	SOSUCAM CAMSUCO	7,5	7 500	7 186	5 577	28 465	4,0	3 000
		20	15 000	7 444	5 310	15 641	2,2	3 000
TOTAL		74,1	156 000	76 224	53 660	133 970	16,28	37 145

(1) Compris dans CDC palmier à huile.

villageoises satellites. Plus de 40 000 ha ont été ainsi créés dans le cadre d'une camerounisation complète et sous la houlette d'une équipe dirigée par un homme de Bamenda et de Kumba. C'est l'entreprise d'État modèle « démontrant » l'intégration économique des anglophones dans le projet camerounais.

Le tableau ci-après indique les principaux projets engagés, les ambitions avouées, les résultats obtenus, alors que la plupart des projets n'ont pas été conduits à leur terme. Il montre l'ampleur des prêts, attribués par l'aide internationale le plus souvent. Il permet de constater qu'ils ne fournissent un emploi qu'à 40 000 personnes au plus.

Développement national et... rural ?

Les surfaces qu'il est prévu de développer supposent un capital foncier considérable. Comment dégager de pareilles superficies sans entrer en conflit avec les populations occupant les lieux d'implantation ? Même en choisissant des zones relativement sous-peuplées, l'État n'en heurte pas moins des intérêts existants, bien qu'il ait réussi à ce jour à contenir les revendications foncières grâce à son appareil de coercition et d'encadrement. La forme extrême fut le cantonnement des Bakweri du mont Cameroun dans des réserves entre 1884 et 1910 pour dégager 100 000 ha environ, dont 25 % au plus ont été cultivés ! Le maintien encore aujourd'hui de cette population en situation marginale a conduit à une sorte de suicide collectif (23).

Les complexes agro-industriels utilisent une nombreuse main-d'œuvre sous-qualifiée et sous-payée dans la plupart des cas : collecte du latex dans les plantations d'hévéa ou coupe de la canne à sucre, par exemple. A la SOSUCAM (1971), les coupeurs constituaient 71 % de la main-d'œuvre ; chez Unilever, 78 % des

(22) L'Office camerounais de la banane (OCB) a pour mission de mener à bien la reconversion bananière dans le Moungo et la région du mont Cameroun. Il regroupe les anciennes petites exploitations pour en faire des unités industrielles économiquement « viables ». La Société Sucrière du Cameroun (SOSUCAM) gère, depuis 1967, un complexe sucrier à Mbandjock (7 500 ha, 30 000 tonnes par an de sucre). L'État n'y détient que 37 % du capital social contre 42 % à une filiale des Grands Moulins de Paris. Fondée en 1975, la

Société de développement de la production du blé (SODEBLE) a entrepris la création d'un complexe de blé dans la région de Ngaoundéré (Wassandé). Cette entreprise publique, financée par des capitaux arabes, était gérée avec l'aide des Grands Moulins de Paris.

(23) G. Courade, « Marginalité volontaire ou imposée ? Le cas des Bakweri (Kpe) du Mont Cameroun », *Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences humaines* 18(3), 1981-82, pp. 357-388.

travailleurs étaient sans qualification (1974) (24). Ces travaux ont si peu d'attrait que les « managers » des plantations industrielles sont contraints d'user de nombreux subterfuges pour renouveler une main-d'œuvre instable de jeunes célibataires dans les secteurs encore ouverts à ce genre de migrations, provinces du Nord-Ouest et du Nord. L'administration territoriale donne parfois un sérieux coup de main par ses bureaux de la main-d'œuvre comme nous avons pu l'observer dans le Nord-Ouest.

L'argument de l'« irréprochable technicité » (25) et de la productivité peut légitimer, pour certains, ces investissements, malgré leurs inconvénients socio-politiques. Au Cameroun, les officiels avancent souvent l'argument de l'emploi salarié dans le monde rural. Qu'en est-il exactement ?

Les complexes agro-industriels camerounais sont loin d'avoir la productivité optimum, celle qu'aurait atteinte une station de recherches. La précipitation explique certaines déconvenues (SODEBLE), l'utilisation d'une main-d'œuvre peu motivée ne permet pas de parvenir aux rendements espérés (hévéa, palmier à huile) malgré la mise en œuvre de la panoplie technique importée à grands frais. Les rendements en blé n'ont pas dépassé 7 quintaux/ha à la SODEBLE et ceux du latex tournent autour de 1,2 t dans les plantations d'hévéa (26). Alors que les coûts de production augmentent (intrants et matériel agricole), la productivité et les prix internationaux ne suivent pas (latex notamment). Le tableau 2 donne une idée de ces coûts et de la place qu'y occupe une main-d'œuvre nombreuse et sous-payée.

L'abaissement des coûts de production n'est très souvent obtenu qu'à travers un retard dans la revalorisation du salaire minimum agricole garanti (SMAG) décidée au plus haut niveau de l'État. La mécanisation des opérations culturales (hormis le cas du blé) ne semble pas être possible partout. Enfin, l'accès privilégié au marché intérieur pour l'huile de palme ou la canne à sucre constitue un atout pour la rémunération de l'entreprise. Encore faudrait-il savoir ce qu'il adviendra des prix quand l'offre rejoindra la demande, pour l'instant forte, sur un marché protégé.

Il est enfin difficile de se raccrocher à l'idée de création d'emplois en milieu rural en raison du coût et du type d'emploi. Le coût d'un emploi agro-industriel s'élevait à 3,6 millions de F

(24) J.-C. Barbier, G. Couradé, J. Tisandier, *Complexes agro-industriels au Cameroun*, Paris, ORSTOM, 1980, pp. 55 et 160.

(25) P. Gourou, *Les pays tropicaux*, Paris, Presses universitaires de France, 1966, p. 218.

(26) J. Boutrais, « Consommation et production du blé au Cameroun : une difficile indépendance alimentaire », *Revue de géographie du Cameroun* 3(1), 1982, pp. 67-80. Les rendements attendus auraient dû dépasser 30 q/ha pour le blé et 1,5 t/ha pour le latex.

TABLEAU II
COÛTS DE PRODUCTION DES QUATRE PRINCIPALES SPÉCULATIONS
À LA CDC, 1978/79 (en %)

Poste	Bananes	Thé	Palmier à huile	hévéa
Culture + entretien	26,7	8,7	25,1	7,0
Récolte, emballage, transport	53,9	49,9	23,4	39,2
Frais généraux	19,4	19,9	31,5	29,1
Transformation	—	21,5	20,0	24,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
Dont main-d'œuvre	17,6	36,2	31,9	38,4

CFA à la SOCAPALM et à 5 millions à la CAMSUCO (27). Et il ne s'agit que d'un emploi de manœuvre astreint à une tâche répétitive, sans perspective de valorisation personnelle et sociale. Cela ne peut intéresser les nombreux jeunes ruraux pourvus d'un bagage scolaire. Or, le Cameroun très scolarisé (65 % dans l'ensemble, plus de 90 % dans la partie sud) voit grossir le nombre de ses diplômés à qui les complexes agro-industriels offrent peu de débouchés. Ajoutons aussi que les rémunérations directes ou indirectes ne fournissent pas à l'ouvrier des plantations un revenu supérieur à celui que lui procurerait une exploitation agricole moyenne en économie marchande (plus de 200 000 F CFA par an en 1980). Enfin, les conditions et le cadre de vie dans les complexes agro-industriels ne sont guère attractifs : habitat de style militaire souvent, approvisionnement difficile, vie sociale atone et peu variée, relations difficiles avec les autochtones et les contremaîtres, déséquilibre entre les sexes favorisant la prostitution. Tout ceci explique que la ville — « le quartier » — malgré un confort de l'habitat très souvent moindre, retienne plus l'émigré que le bloc agro-industriel (28).

On comprend, dès lors, que les plantations industrielles accentuent plutôt l'exode rural en recrutant des manœuvres souvent analphabètes dans des zones marginales à l'équilibre démographique précaire (région de Mamfé, par exemple). Elles sont à la fois

(27) Ministère de l'Agriculture, *plexes agro-industriels... op. cit.*, pp. 45-51, 61-67, 81-88, 169-202.

(28) Sur tous ces points, voir Com-

un lieu de passage et une phase de transition, voire d'initiation pour l'émigrant rural en vue de s'installer en ville (29). Inutile d'ajouter que l'effet « d'entraînement » du bloc agro-industriel dans un environnement rural à qui il tourne le dos reste limité et indirect (masse salariale qui n'active que rarement la production vivrière locale). C'est pour cela que l'on attend des « plantations villageoises » l'établissement d'un lien entre le système agro-industriel et les paysans, si la greffe prend.

L'introduction depuis peu de l'agriculture contractuelle autour des blocs industriels se fait par le biais de catégories sociales non paysannes (contremaîtres de plantations, commerçants, fonctionnaires, notables villageois, d'après un dépouillement effectué à la CDC Tiko). Dans une région d'émigration massive, elle ne peut toucher que ceux qui disposent du droit de faire des cultures pérennes, en général les paysans locaux. Cette situation bloque ainsi l'essor des coopératives de plantations de palmier à huile de la région de Lobé soutenues par Unilever.

Deux questions restent donc en suspens, comme dans l'expérience ivoirienne plus ancienne : les « faux » planteurs villageois et l'accès à la terre de catégories paysannes exclues (30). Une hypothèse serait aussi à lever : les critères d'attribution des crédits nécessaires pour aménager sa plantation et en attendre les fruits (5 ans pour le palmier, 7 ans pour l'hévéa) qui favorisent ceux qui ont du « répondant ». Mais est-ce bien un développement plus ou moins égalitaire que l'on recherche ?

L'essor des moyennes et grandes plantations industrielles à main-d'œuvre salariée (suivant en cela l'exemple du président de la CDC (31) portant à 3 000 ha ses plantations personnelles) ne laisse que peu de doutes sur le sens de ce développement rural. Il s'agit de favoriser l'émergence d'un capitalisme agraire (ethniquement différencié ?), pendant du capitalisme d'État, dont on voit l'utilité instrumentale pour le régime.

Les complexes agro-industriels coûtent très cher en termes financiers, fonciers et sociaux. Ils contribuent à l'insertion du Cameroun dans le système capitaliste international en répondant de manière ambiguë aux quelques objectifs explicites pour les-

(29) G. Courade, *Victoria-Bota : croissance urbaine et immigration*, Paris, ORSTOM, 1979, 125 p.

(30) Voir le travail d'A.-M. Pillet Schwartz, *Aghien, un terroir ébrié : quinze ans de « technostucture » en Côte-d'Ivoire*, Paris, MSH-ORSTOM, 1982, 161 p.

(31) Sa personne offre l'exemple même de cette « assimilation réciproque des différents segments de l'élite sociale d'origine

précoloniale, coloniale et postcoloniale » (J.-F. Bayart, *l'État au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979, p. 180). « Chef traditionnel » des Bafaw de Kumba, il fut *persona grata* de la colonisation britannique et sut se transformer en *estate manager* pour son compte, tout en restant le président de la Cameroons Development Corporation !

quels ils ont été créés : solution des besoins alimentaires des citadins par une production nationale, diversification des cultures de « rente », apport limité de devises. Le reste n'est que discours de circonstance : ni développement rural, ni résorption notable du chômage ou de l'exode rural ne sont à en attendre. Qui plus est, le remboursement des prêts internationaux sollicités constitue une charge qui marque bien les limites d'une politique de substitution aux importations éclairée par l'exemple ivoirien du « programme sucrier », autrement plus risqué : « c'est le planteur de café, le contribuable ivoirien et le consommateur de sucre ivoirien (qui paye le sucre trois fois plus cher que le cours mondial) qui vont financer l'activité sucrière » (32).

Les avantages politiques de tels choix sont moins évidents — rééquilibrage spatial des investissements ? — que ceux procurés par l'agriculture contractuelle qui permet au régime de poursuivre par cette voie l'élargissement de sa base sociale en milieu rural, dans le cadre d'un processus d'accumulation largement contrôlé par l'élite bureaucratique. C'est l'enjeu des « plantations villageoises » du Littoral dans les années à venir. Ce développement pourra se qualifier de rural, mais il restera sectoriel et sélectif, socialement inégalitaire et très contraignant. Il repose en effet fondamentalement sur le postulat que l'exploitant agricole ne sait que faire obstacle à sa propre modernisation et qu'il convient d'en maîtriser le cours par l'amont (crédit et fournitures de moyens de production externes) et par l'aval (transformation et mise sur le marché du produit fini). Solution qui laisse à l'exploitant la mobilisation pour son propre compte des deux facteurs les plus délicats à gérer : la terre et la force de travail. Le désengagement de l'État sur le front social s'explique aussi par l'importance des mouvements revendicatifs dans les complexes agro-industriels, qu'il ne contient parfois que par l'intervention de l'armée (Mbandjock à plusieurs reprises).

On saisit pourquoi le Ministère de l'Agriculture préconise un véritable développement régional articulant micro-projets et infrastructures autour des complexes agro-industriels existants au rôle « fondamentalement destructurant » (33) sur leur environnement. Vœu pieux ? De toute manière, il convient de se demander s'il ne s'agit par d'un nouvel emballage du produit « complexe agro-industriel » à fonction essentiellement externe, pour répondre à la nouvelle stratégie des grands financiers internationaux, qui se veut plus « paysanne » !

(32) C. Aubertin, in *Le développement : idéologies et pratiques*, Paris, ORSTOM, 1983, p. 89. Comme en Côte-d'Ivoire, l'Office national de commercialisation des produits de base est pré-

sent dans le capital de nombre de sociétés agro-industrielles (CDC, SOCAPALM, SODEBLE, par exemple).

(33) Direction des études et projets, *Perspectives...*, op. cit., p. 57.